

PARTENARIAT DOUANE / GPMD / UMC

Mercredi 22 mars 2017, au siège de la Direction Régionale des Douanes et des Droits Indirects (DRDDI), Jean-Charles Le Gall, *Président de l'Union Maritime et Commerciale*, Stéphane Mage, *Directeur Régional de la DRDDI Dunkerque* et Stéphane Raison, *Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque* ont signé une convention de partenariat.

À Dunkerque, territoire moteur d'innovation par la création de valeur ajoutée portuaire, les trois entités, en actant leur partenariat, ont affiché leur ambition de mieux valoriser l'attractivité du port de Dunkerque dans une perspective de reconquête de dédouanement et de trafic.

Parmi les objectifs de la convention, figurent le développement des services industriels, logistiques et commerciaux, l'accélération du passage portuaire et une communication coordonnée vers les acteurs du transport au niveau régional, national et international.

À propos de Dunkerque-Port :

9^{ème} port du Range Manche et mer du Nord, 3^{ème} port français, le port de Dunkerque s'illustre sur de nombreux segments : 1^{er} port à passagers d'Europe (Axe Calais-Dunkerque) ; 1^{er} ensemble portuaire français (trafic de plus de 90 MT sur Calais-Dunkerque) ; 1^{er} pôle énergétique français ; 1^{er} terminal GNL ; 1^{er} port d'importation de fruits et légumes en conteneurs ; 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon ; 1^{er} port ferroviaire français ; 1^{er} port fluvial régional ; 3^{ème} port français pour le trafic de céréales. Dunkerque-Port est également un Port durable. Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts de France, 1^{ère} région agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile. Trafic 2016 : 46,7 MT.

CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

Email : mebogucki@portdedunkerque.fr